Fonctions IANA

Présentation des fonctions de l'Autorité chargée de la gestion de l'adressage sur Internet (IANA)

Sommaire

SECTION 1 : INTRODUCTION **4**

SECTION 2 : POLITIQUE, PARTIES PRENANTES ET MISE EN PLACE DE LA SUPERVISION **6**

SECTION 3 : FONCTIONS IANA **7**

FONCTIONS IANA : PARAMÈTRES DE PROTOCOLES 7

FONCTIONS IANA : RESSOURCES DE NUMÉROS D'INTERNET 12

FONCTIONS IANA : GESTION DE LA ZONE RACINE DU SYSTÈME DES NOMS DE DOMAINE 14

FONCTIONS IANA : AUTRES SERVICES 18

SECTION 4 : POUR EN SAVOIR PLUS **19**

Introduction

Les fonctions IANA incluent la gestion des paramètres de protocoles, des ressources de numéros d'Internet et des noms de domaine. La Société pour l'attribution des noms de domaine et des numéros sur Internet (ICANN) remplit sa fonction au nom de la communauté Internet mondiale.

Fonctions IANA

Les fonctions IANA impliquent la coordination de certains éléments clés permettant le bon fonctionnement d'Internet. Ces fonctions sont divisées en trois secteurs principaux :

AFFECTATIONS DE PROTOCOLES

La gestion des paramètres de protocoles comprend la conservation de la plupart des codes et numéros utilisés par les protocoles Internet. Ce travail est fait en coordination avec le Groupe de travail de génie Internet (IETF). Voir page 7 pour plus de détails.

RESSOURCES DE NUMÉROS D'INTERNET

La gestion des ressources de numéros d'Internet implique la coordination globale des systèmes d'adressage du protocole Internet, plus connus sous le nom d'adresses IP. L'allocation de blocs de numéros de systèmes autonomes aux registres Internet régionaux (RIR) est une des ses fonctions. Voir page 12 pour plus de détails.

GESTION DE LA ZONE RACINE

La gestion de la zone racine consiste en la désignation des opérateurs des domaines de premier niveau comme .uk et .com et la conservation de leurs données techniques et administratives. La zone racine contient tous les registres des domaines de premier niveau (TLD). Voir page 14 pour plus de détails.

QUE SONT LES IDENTIFICATEURS UNIQUES ?

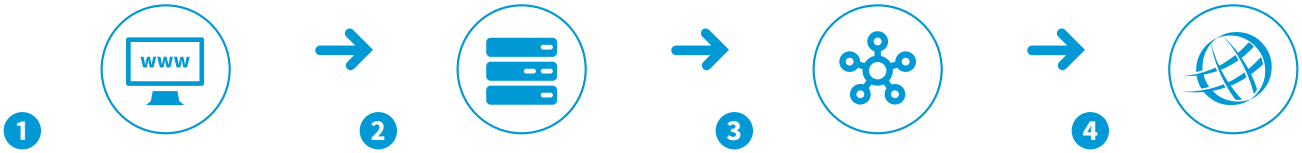

1. Internet dépend d'identificateurs uniques. Lorsque vous voulez vous rendre sur un site Web, soit vous tapez ou vous copiez le nom de domaine de ce site dans la barre d'adresse de votre navigateur, soit vous cliquez sur un lien HTML. Ce nom de domaine est un « identificateur unique ».

2. Ce **nom de domaine** est envoyé à un serveur chargé de le traduire en un numéro - le protocole Internet ou **adresse IP** - que le serveur utilisera pour diriger votre requête vers le réseau qui héberge le site Web auquel vous voulez accéder.

3. Ces noms et numéros sont appelés « **identificateurs uniques** » et sont alignés sur un ensemble normalisé de **paramètres** de protocoles qui permettent aux ordinateurs de communiquer entre eux et de se comprendre.

4. Les fonctions de l'**Autorité chargée de la gestion de l'adressage sur Internet (IANA)** gérées par l'ICANN permettent de vous diriger vers le site Internet auquel vous souhaitez accéder, grâce à l'utilisation d'identificateurs uniques. Les trois fonctions principales de l'IANA sont décrites ci-dessous.

HISTORIQUE

Les fonctions IANA ont été développées pendant l'administration de l'ARPANET, un réseau du Ministre de la Défense financé par le gouvernement des États-Unis. Au départ, une seule personne - Jon Postel - occupait ces fonctions. Depuis, Internet s'est développé et les fonctions IANA sont aujourd'hui remplies par l'ICANN.

PRINCIPES SOUS-JACENTS

Les impératifs de maintenance et les actions administratives nécessaires à l'accomplissement de ses fonctions sont différents mais impliquent certains principes fondamentaux :

- **Toutes les opérations sont effectuées d'une manière professionnelle, juste et neutre conformément aux politiques et directives développées par les parties prenantes des fonctions IANA.**
- **Des registres rigoureux et faisant autorité sont conservés et mis gratuitement à la disposition du public.**

L'OPÉRATEUR DES FONCTIONS IANA DOIT	L'OPÉRATEUR DES FONCTIONS IANA NE DOIT PAS
Créer des registrés basés sur les politiques de la communauté	**Déterminer ce qui peut être un nom de domaine**
Maintenir les registres existants	**Créer ou interpréter une politique**
Attribuer des ressources de numéros Internet	**Sélectionner des gestionnaires de TLD**
Publier tous les registres pour un usage d'utilité publique	

Vous pourrez trouver plus d'informations l'implication de l'ICANN dans l'exécution des fonctions IANA dans les chapitres suivants : Paramètres de protocoles, page 7, Ressources de numéros d'Internet, page 12 et Noms de domaine, page 14.

Politique, parties prenantes et mise en place de la supervision

Établissement des politiques sur la manière d'exercer les fonctions IANA

Les réglementations pour les paramètres de protocoles, les ressources de numéros d'Internet et les noms de domaine sont définies par les organisations représentant la communauté Internet mondiale. Ces organisations utilisent différents forums fournis par l'ICANN ou d'autres procédures d'élaboration de réglementations bien établis pour développer une politique fondée sur le consensus. Vous trouverez plus de détails sur la manière de définir une politique pour chacune des fonctions IANA dans les trois chapitres suivants. Nous encourageons la participation à ces organisations et toutes les autres qui travaillent sur des stratégies qui peuvent avoir un impact ou être affectées par ces services.

Pour en savoir plus : **icann.org/policy**

Parties prenantes des fonctions IANA

La NTIA (National Telecommunications and Information Administration, Administration nationale de l'information et des télécommunications) du Département du commerce des États-Unis, joue actuellement, en vertu d'un contrat, le rôle de superviseur dans l'exécution des fonctions IANA par l'ICANN. D'autres organisations de parties prenantes jouent également des rôles importants concernant l'exécution des fonctions IANA par l'ICANN, avec, pour certaines, des accords écrits avec l'ICANN.

Fonctions IANA : Paramètres de protocoles

- Le groupe de travail de génie Internet (Internet Engineering Task Force - IETF) développe des protocoles Internet et une politique pour ces protocoles.
- Le Conseil d'architecture de l'Internet (IAB) examine l'exécution par l'ICANN de la fonction de paramètre de protocole telle que décrite dans le protocole d'accord (MoU) entre l'ICANN, l'IAB et l'IETF.
- L'ICANN crée et tient à jour les tableaux contenant les paramètres de protocoles et coordonne les demandes d'assignation des paramètres.

Que sont les paramètres de protocoles ?

Les protocoles sont un ensemble de formes de communication convenues d'un commun accord. La normalisation des protocoles Internet est essentielle pour garantir le bon fonctionnement d'Internet et permet aux utilisateurs d'équipements ou de logiciels provenant de divers distributeurs de communiquer efficacement. Les noms de domaine et les ressources de numéros d'Internet sont des formes de paramètres de protocoles mais il existe bien d'autres protocoles Internet nécessitant une coordination. Tous les protocoles Internet ont des valeurs ou paramètres qui doivent être uniques au niveau mondial.

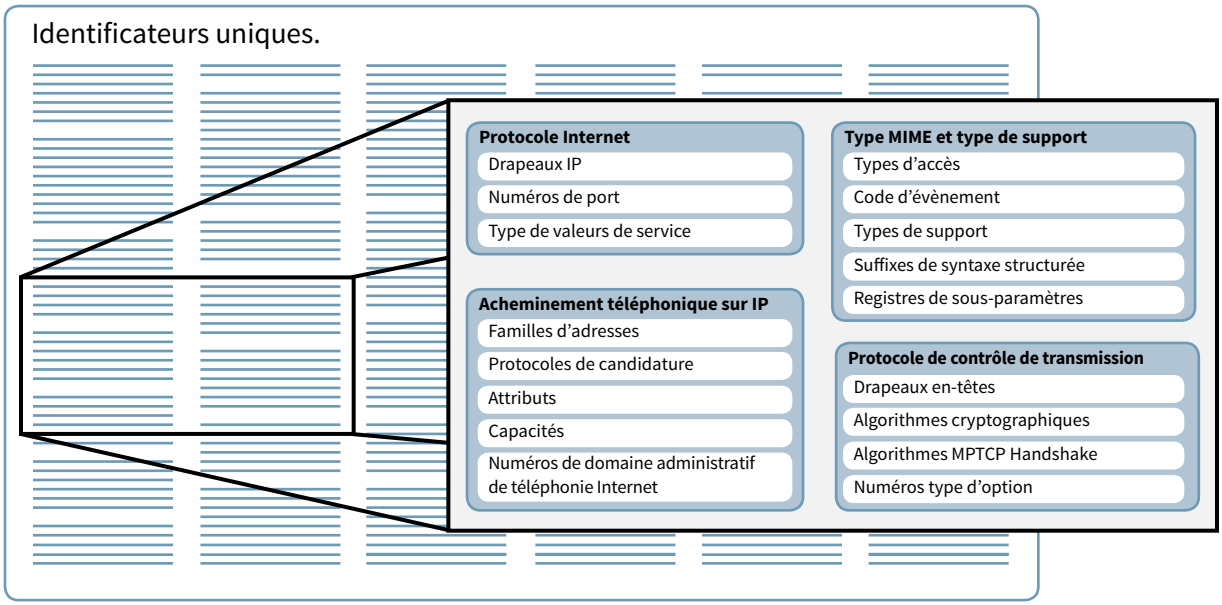

Tous les protocoles Internet ont des valeurs ou paramètres qui doivent être uniques au niveau mondial.

Ces protocoles Internet et leurs paramètres définissent une langue commune qui permet aux appareils de communiquer entre eux et de se comprendre. Habituellement, chaque protocole défini par l'IETF a un ou plusieurs registres de paramètres de protocoles qui autorisent les exécuteurs indépendants des protocoles à sélectionner les valeurs appropriées permettant à ces mises en œuvre de fonctionner entre elles.

Voici certains des paramètres de protocoles habituels :

- Numéros de port : par ex. le numéro de port 80 est utilisé pour la transmission de pages Web, par exemple « HTTP ».
- Les numéros privés d'entreprises (PEN) : identificateurs uniques utilisés d'habitude dans les systèmes de gestion de réseaux pour identifier les composants du réseau.
- Étiquettes de langues : elles sont utilisées pour marquer le contenu sur Internet selon la langue employée, par ex. « fr » pour français et « en » pour anglais.
- Codes HTTP : par ex. le code « 404 » signifie « Page non trouvée ».
- Types de supports : permettent de marquer le format du fichier du contenu transféré via Internet, comme « video/h264 » pour le streaming vidéo. Voir le diagramme ci-dessous.

Un paramètre de protocoles est un type de contenu joint aux e-mails ou intégré dans les pages Web. Si vous souhaitez, par exemple, en savoir plus sur le type de support audio MPEG 4, voici ce que vous trouverez dans le registre IANA :

L'ICANN tient à jour plus de 2 800 registres et sous-registres de paramètres de protocoles.

ÉCHANTILLON EXTRAIT DU REGISTRE DE TYPE DE SUPPORT

NOM	TYPE	RÉFÉRENCE
mosskey-request	application/mosskey-request	RFC1848
mp4	application/mp4	RFC 1848, RFC6381
mpeg4-generic	application/mpeg4-generic	RFC3640
mpeg4-iod	application/mpeg4-iod	RFC4337
mpeg4-iod-xmt	application/mpeg4-iod-xmt	RFC4337
mrb-consumer+xml	application/mrb-consumer+xml	RFC6917
mrb-publish+xml	application/mrb-publish+xml	RFC6917
msc-ivr+xml	application/msc-ivr+xml	RFC6231
msc-mixer+xml	application/msc-mixer+xml	RFC6505

En savoir plus : **iana.org/protocols**

Qui crée les paramètres de protocoles Internet ?

L'IETF est un forum technique inclusif ouvert à tous ceux qui développent des normes et protocoles techniques Internet. Pour ce faire, on utilise des processus de proposition de normes et d'approbation consensuelle établis. Le processus de proposition de normes d'IETF est à l'origine de la création de documents appelés Demandes de commentaires (RFC). Les RFC décrivent le mécanisme de communication en usage ou proposé pour les protocoles Internet.

Pour en savoir plus : **ietf.org**

Qui détermine les politiques ?

Il est du ressort de la communauté IETF de déterminer les politiques pour les registres de paramètres de protocoles tenus à jour par l'ICANN. Tous les registres de paramètres de protocoles sont créés par la publication de RFC. La politique pour les procédures d'enregistrement que l'ICANN met en œuvre pour chaque registre est définie dans ces RFC.

Les registres non-IETC peuvent être créés par d'autres processus. Par exemple, le registre "IPv4 Recovered Address Space" a été créé pour mettre en place une politique développée par la communauté (voir page 13). Il a été décidé de créer ce registre consécutivement à une période de consultation publique. Aucune RFC concernant ce registre n'a été publiée.

Pour en savoir plus : **iana.org/go/rfc5226**

LES COMMENTAIRES PUBLICS SONT L'OCCASION POUR LES PARTIES PRENANTES DE FAIRE LEURS CONTRIBUTIONS ET LEURS COMMENTAIRES SUR TOUS LES DOMAINES DU TRAVAIL DE L'ICANN.
POUR EN SAVOIR PLUS SUR CE PROCESSUS : icann.org/public-comments

Administration du domaine .ARPA

Le domaine .ARPA, dont la gestion est une fonction IANA, est utilisé pour les protocoles qui requièrent une certaine infrastructure dans le système des noms de domaine ; par exemple, une manière de traduire une adresse IP en nom de domaine.

Le domaine de premier niveau .ARPA héberge divers sous-domaines utilisés pour des raisons d'infrastructure Internet. L'ICANN administre le domaine .ARPA en ligne avec la politique présentée dans la RFC 3172 et en lien étroit avec le Conseil d'architecture de l'Internet (IAB). L'IAB est chargé de développer l'aspect technique et ingénierie d'Internet et est responsable de la gestion et du développement des politiques associées à .ARPA.

En savoir plus : **iana.org/go/rfc3172**

Pour en savoir plus : **iana.org/domains/arpa**

Quelle révision est impliquée ?

L'ICANN met en œuvre la fonction de paramètre de protocole conformément aux accord passés avec l'IAB et l'IETF. L'ICANN et l'IETF ont signé un protocole d'accord en 2000 concernant le travail technique et les fonctions IANA (voir : **iana.org/go/rfc2860**). Chaque année depuis 2007, l'ICANN et l'IETF ont révisé la convention de service supplémentaire qui inclut les documentations à fournir et les objectifs en termes de performances pour l'année en ce qui concerne le paramétrage de protocoles. Les conventions de service sont disponibles sur **icann.org/resources/pages/agreements-en**

Pour en savoir plus : **iana.org/protocols**

Rôle de l'ICANN dans l'accomplissement des fonctions de paramètres de protocoles

Étant donné que les protocoles Internet sont utilisés partout dans le monde, il faut que le public puisse consulter le dossier de réponse de l'autorité sur la question suivante : quelle valeur doit être utilisée dans une situation particulière pour chaque protocole en usage sur Internet ? L'ICANN, conformément à la politique établie par l'IETF et aux accords avec l'IETF et l'IAB tient à jour le référentiel définitif des registres de paramètres de protocoles utilisés dans la plupart des protocoles Internet documentés dans les séries d'appels à commentaires.

RÉVISION ET MISE EN ŒUVRE DES CONSIDÉRATIONS DE L'IANA

Lorsqu'une proposition de RFC est sur le point d'être approuvée, les spécialistes de l'IANA de l'ICANN participent aux processus de révision des RFC en identifiant où les assignations de protocoles doivent se trouver dans les registres que l'ICANN tient à jour. La plupart des RFC contiennent une rubrique appelée « considérations IANA » qui décrit les actions liées aux paramètres de protocoles à mettre en œuvre par l'ICANN après approbation de la proposition. Ces actions sont, le cas échéant, la création de nouveaux registres et/ou la modification de registres existants pour ajouter ou modifier les entrées de paramètres de protocoles.

Après la publication du registre de paramètres de protocoles, il sera certainement nécessaire de mettre à jour ce registre par des mises à jour du protocole ou la création de nouvelles fonctions dans le protocole. Dans de nombreux cas, l'évaluation des demandes de compléments et modifications revient aux spécialistes IANA de l'ICANN qui veillent ensuite à ce que tous les enregistrements soient mis à jour correctement. Dans d'autres cas, les spécialistes IANA consulteront les experts de la communauté pour effectuer des modifications au registre des paramètres de protocoles. Certains protocoles autorisent que les mises à jour soient faites directement pas les spécialistes IANA de l'ICANN plutôt que de demander la publication d'une nouvelle RFC.

Fonctions IANA : Ressources de numéros d'Internet

- Les cinq Registres Internet Régionaux (RIR) et leurs communautés développent la politique mondiale.
- Le Conseil de l'organisation de soutien à l'adressage ICANN est responsable de la surveillance de l'exécution du processus d'élaboration de politiques mondiales.
- Les cinq RIR surveillent et révisent la fonction de prestation de l'ICANN relative aux numéros.
- L'ICANN tient à jour les registres de ressources de numéros de l'IANA et est responsable de l'allocation des adresses de protocoles Internet (IPv4 et IPv6) et des numéros de systèmes autonomes pour des usages variés dont ceux définis par réservation spéciale et par des politiques mondiales pour les registres Internet régionaux.

Adressage IP : IPv4 et IPv6

IL EXISTE ENVIRON 4,3 MILLIARDS D'ADRESSES IPV4 ET ENVIRON 340 sextillions ($3{,}4 \times 10^{38}$) d'adresses IPV6. En 2014, 99 % de l'espace IPV4 et moins de 1 % de l'espace IPV6 a été alloué.

Le fonctionnement d'Internet résulte, à la base, du transfert de données entre appareils au moyen d'un système d'identifiants uniques, appelés adresses IP. Il existe actuellement deux types d'adresses IP en usage :

192.0.2.53

2001:db8:582::ae33

Numéros de systèmes autonomes (ASN)

Les ASN sont utilisés pour donner une identité unique à un domaine de routage contrôlé par une seule administration. Pour que l'information circule de l'adresse Internet source à la destination, les opérateurs de réseau doivent « annoncer » les adresses auxquelles ils fournissent des connexions aux autres opérateurs de réseau. Les opérateurs veulent souvent définir certaines politiques pour les sous-ensembles d'opérateurs de réseaux voisins pour des motifs de coûts et de performances. L'ASN permet aux opérateurs de réseau de regrouper des sous-ensembles de leurs adresses Internet pour appliquer ces diverses politiques.

Rôle des RIR

Les cinq RIR sont des organisations de type associatif sans but lucratif qui fonctionnent dans des régions distinctes.

Chaque RIR distribue des ressources de numéros d'Internet qui lui sont allouées pour les opérateurs de réseau dans sa région selon l'affectation et l'attribution des politiques définies par sa propre communauté régionale. Ces politiques régionales sont développées à partir des processus de développement de politiques ouverts à la participation individuelle, ascendants et consensuels des RIR. Chaque communauté RIR est ouverte à tous et chacun peut prendre part au processus d'élaboration de politiques.

Carte montrant chacune des cinq régions de service RIR.

RIR

Registres Internet régionaux (RIR) ;
Sociétés sans but lucratif qui gèrent et enregistrent les numéros d'adresse IP dans une région donnée.

Qui développe les politiques mondiales ?

Les politiques mondiales sont développées collectivement par les cinq communautés RIR. Une version identique de la proposition de politique mondiale doit avoir atteint un consensus parmi les cinq communautés avant d'être recommandée pour ratification puis mise en œuvre par l'ICANN.

Qui veille à la mise en œuvre des politiques globales ?

Le conseil d'adressage ICANN ASO a la responsabilité de veiller à la conformité du processus d'élaboration de politiques mondiales documenté par les cinq communautés RIR.

D'autres organisations de soutien et comités consultatifs de la structure de l'ICANN sont invités à faire des commentaires sur la politique mondiale proposée avant qu'elle soit envoyée au Conseil d'administration de l'ICANN pour y être ratifiée.

Les cinq RIR collaborent et constituent ensemble l'Organisation de ressources de numéros (NRO), ils surveillent et révisent la manière dont l'ICANN s'acquitte des fonctions IANA concernant les ressources des numéros d'Internet.

Rôle de l'ICANN dans les fonctions de numéros

L'ICANN est responsable de la maintenance des dossiers des blocs d'adresses IPv4, IPv6 et ASN attribuées ou non-attribuées et est responsable de l'attribution de gros blocs d'adresses IP et ASN aux cinq RIR conformément aux politiques mondiales.

PRÉFIXE	DÉSIGNATION	DATE	STATUT
5F00::/8	IANA	2008-04	Réservé
3FFE::/16	IANA	2008-04	Réservé
2C00:0000::/12	AFRINIC	2006-10	Alloué
2A00:0000::/12	RIPE NCC	2006-10	Alloué
2800:0000::/12	LACNIC	2006-10	Alloué
2600:0000::/12	ARIN	2006-10	Alloué
2400:0000::/12	APNIC	2006-10	Alloué
2620:0000::/12	ARIN	2006-09	Alloué
2001:B000::/12	APNIC	2006-03	Alloué

Liste non exhaustive de l'espace des adresses IPv6 réservées et allouées tenue à jour par l'ICANN.

Pour en savoir plus : **iana.org/numbers**

Fonctions IANA : Gestion de la zone racine du système des noms de domaine

- L'organisation de soutien aux extensions génériques (GNSO) de l'ICANN et l'organisation de soutien aux noms de codes de pays (ccNSO) développent une politique liée aux niveaux supérieurs des domaines.
- L'ICANN est responsable du traitement des demandes de modification pour le fichier de zone racine et la base de données de zone racine. Il évalue, coordonne et rend compte des modifications demandées ainsi que de la gestion de la clé de signature de clé (KSK) de la zone racine du DNSSEC.
- Verisign tient à jour et distribue le fichier de zone racine et gère également la clé de signature de la zone racine du DNSSEC (ZSK).
- L'agence nationale des télécommunications et de l'information du Département du commerce des États-Unis (NTIA) s'occupe de la supervision générale du fonctionnement de l'ICANN en ce qui concerne la fonction de gestion de la zone racine. La NTIA vérifie également que l'ICANN respecte les processus établis en requérant des modifications à la zone racine faisant autorité et autorise Verisign à mettre en œuvre les modifications dans la zone racine.

NOMS DE DOMAINE

Internet dépend de noms de domaine faisant fonction de type de clé d'identificateurs uniques pour accéder aux ressources en ligne. Lorsque vous voulez vous rendre sur un site Web, comme **http://www.icann.org/**, soit vous tapez ou copiez le nom de domaine de ce site **www.icann.org** dans la barre d'adresse de votre navigateur, soit vous cliquez sur un lien HTML. Ce nom de domaine est un « identificateur unique ».

SYSTÈME DES NOMS DE DOMAINE (DOMAIN NAME SYSTEM - DNS)

Le DNS présente une structure hiérarchique. Chaque « point » du nom de domaine correspond à un nouveau niveau de la hiérarchie.

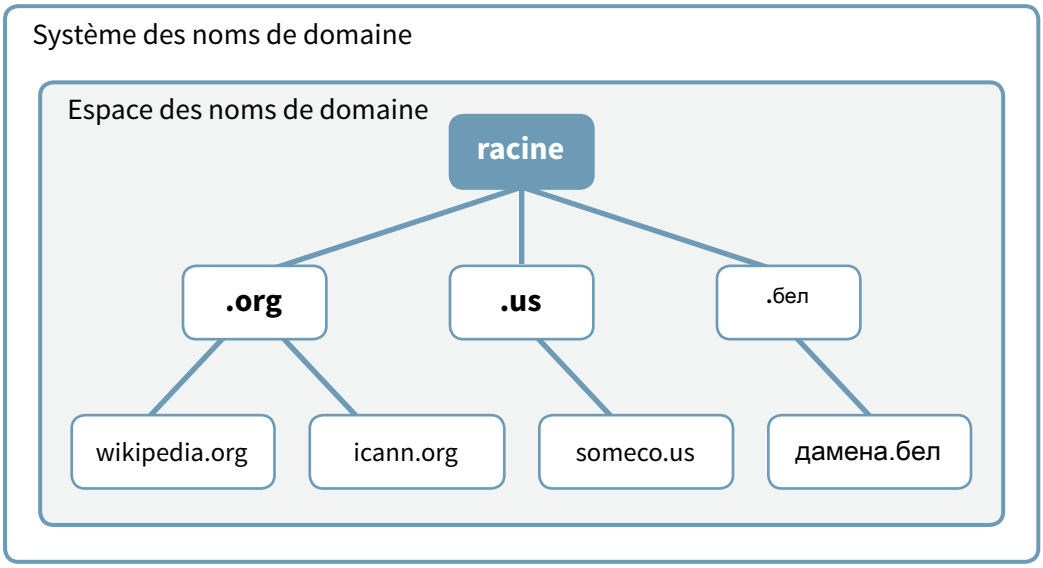

Au sommet de la hiérarchie, on retrouve la racine. La racine contient des informations à propos des domaines de premier niveau :

- Domaines de premier niveau génériques (gTLDs)
  Les noms de domaine à usage général sont par ex. .com, .org, .click, .info ou .公益 ou ceux qui sont liés à des champs d'intérêt spécifiques comme .coop, .museum ou .cat. Il existe aussi des domaines génériques de premier niveau servant à une seule entité ou marque.
- Les domaines de premier niveau de codes pays (ccTLDs) ont été conçus pour représenter un pays ou un territoire et sont éligibles pour une délégation fondée sur la norme ISO 3166-1. Les ccTLD peuvent être écrits en alphabet latin ou autre. Les ccTLDs peuvent être, par exemple : .br, .fr, .mx et .рф.

SERVEURS DE NOMS RACINE

Pour que le DNS fonctionne, il faut qu'il y ait des serveurs qui répondent aux requêtes qui initient la traduction de noms de domaine en valeurs associées à ces noms. Ces serveurs, appelés « serveurs racine » constituent une partie importante du DNS. Il y a de nombreux serveurs racine implantés partout dans le monde, ils sont gérés par 12 organisations différentes.

EN 2014, IL Y A EU UNE MOYENNE DE 62 MODIFICATIONS DU FICHIER DE LA ZONE RACINE PAR MOIS. VOIR PAGE 17 POUR PLUS DE DÉTAILS.

QUI DÉFINIT LES POLITIQUES ?

De nombreux corps au sein du cadre de travail de développement de politique de l'ICANN participent à l'élaboration de politiques permettant la gestion de la racine du DNS. Les TLD, les ccNSO et GNSO donnent des recommandations sur les politiques mondiales pour qu'elles soient appliquées à la gestion respective des ccTLDs et gTLDs dans la racine. Ces politiques sont créées à l'aide de processus de développement participatifs de politiques.

Les conseils sur la gestion technique et la configuration de la racine sont donnés par diverses communautés dont le comité consultatif du système des serveurs racine (RSSAC) et le comité consultatif sur la sécurité et la stabilité (SSAC) de l'ICANN. Les deux autres comités consultatifs de l'ICANN (le comité consultatif At-Large et le comité consultatif gouvernemental) réfléchissent et donnent des conseils au conseil d'administration de l'ICANN sur des sujets de politiques. Une consultation ouverte est également mise en place pour faire participer des experts et opérateurs de

l'industrie à des activités comme le développement de paramètres selon lesquels les extensions de sécurité du système des noms de domaine (DNSSEC) ont été mises en œuvre dans la racine.

QUELLE RÉVISION EST IMPLIQUÉE ?

Lorsqu'une demande de modification d'une information contenue dans la racine est effectuée, les détails de la demande sont transmis par l'ICANN à la NTIA en tant que recommandation de mise en œuvre dans la racine. La NTIA vérifie que l'ICANN a suivi la procédure et la politique établies pour la demande de modification puis autorise Verisign et l'ICANN à mettre la modification en œuvre respectivement dans le fichier d'autorité de la zone racine et dans la base de donnée de la zone racine.

Lorsque des demandes de délégations ou de redélégations de ccTLD sont effectuées, le conseil d'administration de l'ICANN est également invité à vérifier que le personnel de l'ICANN a aussi suivi et appliqué toutes les procédures pour évaluer les demandes.

RÔLE DE L'ICANN DANS L'EXÉCUTION DES FONCTIONS DE NOMS DE DOMAINE

L'ICANN est le coordinateur mondial de la racine DNS, sur la base des procédures et politiques établies. Elle est responsable de :

- L'évaluation et la recommandation pour l'approbation, la création ou les modifications de TLD dans la racine.
- La vérification de la mise en œuvre des modifications demandées dans la zone racine et la communication de la mise en œuvre au demandeur.
- L'évaluation des demandes de modifications de la zone racine pour veiller à ce qu'elles soient conformes aux politiques et procédures en vigueur.
- La mise à jour des détails dans la base de données de la zone racine (dont les détails publiés dans le service « WHOIS ») pour refléter les modifications des informations liées aux TLD.
- La gestion de la clé de signature de clé ((KSK) pour la zone racine, qui est primordiale pour la mise en œuvre de la sécurité du DNS à l'aide des améliorations de protocole DNSSEC.

Pour en savoir plus : **iana.org/domains**

POUR EN SAVOIR PLUS À PROPOS DES DNSSEC, DES CLÉS DE SIGNATURE DE CLÉ ET DES CÉRÉMONIES DE SIGNATURE DE CLÉ : **iana.org/dnssec**

Fonctions IANA : Autres services

- .INT, un TLD conçu pour les organisations intergouvernementales par traité, est géré par l'ICANN; il fait partie des fonctions IANA.

LE DOMAINE .INT

Les noms de domaine .INT sont réservés à l'enregistrement des organisations gouvernementales. Le domaine .INT est utilisé par les organisations établies par des traités internationaux passés entre des gouvernements nationaux.

Pour en savoir plus : **iana.org/domains/int**

Pour en savoir plus

L'ICANN et les fonctions IANA

L'ICANN, société de droit d'utilité publique à but non lucratif, a rempli les fonctions IANA au nom de la communauté Internet depuis la création de l'organisation en 1998. Le cadre de gouvernance primaire pour ces fonctions est une série de contrats à partir de 2000 avec le gouvernement des États-Unis. Certains des accords clés avec divers groupes de parties prenantes sont :

- Un protocole d'accord avec l'IETF, décrit en RFC 2860: **iana.org/go/rfc2860**
- Un protocole d'accord et un échange de courriers avec l'ICANN ASO : **archive.icann.org/en/aso/aso-mou-29oct04.htm**
- Des relations documentées avec certains opérateurs de serveur racine : **https://www.icann.org/resources/pages/root-server-operators-2015-06-01-en**
- Des contrats, protocoles d'accord et d'autres documents du cadre de responsabilité avec des administrateurs de ccTLD : **https://www.icann.org/resources/pages/cctlds/cctlds-en**
- Des contrats avec opérateurs de registre gTLD : **https://www.icann.org/resources/pages/registries/registries-agreements-en**

Le contrat actuel des fonctions IANA est consultable à l'adresse : **icann.org/en/system/files/files/contract-01oct12-en.pdf**

SENSIBILISATION

Les agents de liaison du département IANA de l'ICANN travaillent en relation étroite avec les parties prenantes des fonctions IANA et discutent en permanence des problèmes de mise en œuvre technique qui nécessitent une coordination de la communauté. L'ICANN offre également un service d'assistance au cours de meetings de IETF pour encourager les interactions avec l'une de ses plus importantes communautés d'utilisateurs - les développeurs de protocoles (voir page 7).

HONORAIRES

L'ICANN ne perçoit pas d'honoraires pour ses services liés au fonctions IANA. Tous les registres tenus à jour par l'ICANN dans le cadre des fonctions IANA sont mis gratuitement à la disposition de chacun. Le financement des coûts opérationnels liés aux fonctions IANA est compris dans le budget de l'ICANN.

RAPPORTS ET RETOURS D'INFORMATION

Tous les mois, des rapports sur les normes de performance et d'autres paramètres des fonctions IANA sont publiés. Les procédures sont révisées régulièrement et des consultations avec les parties prenantes sont tenues fréquemment pour optimiser la performance.

L'ICANN effectue également des enquêtes de satisfaction auprès des clients pour obtenir un retour d'information de ses parties prenantes et pour apporter de nouvelles améliorations aux services qu'elle fournit.

Pour en savoir plus : **iana.org/performance**

LES RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE DU SERVICE CLIENT SUR
LES FONCTIONS IANA EN 2014 SONT DISPONIBLES SUR :
HTTPS://www.iana.org/reports/2014/customer-survey-20141217.pdf

LIENS

Conseil d'architecture de l'Internet (IAB) : **iab.org**

Conseil de l'organisation de soutien à l'adressage (ASO AC) : **aso.icann.org**
Comité consultatif At-Large : **atlarge.icann.org/alac**
Organisation de soutien aux politiques de codes de pays (ccNSO) : **ccnso.icann.org**
Comité consultatif gouvernemental (GAC) : **gacweb.icann.org**
Organisation de soutien aux extensions génériques (GNSO) : **gnso.icann.org**
IANA : **iana.org**
Groupe de travail de génie Internet (IETF) : **ietf.org**

Organisation de ressources de numéros (représentant les cinq RIR) : **nro.net**

ICANN

Un monde, un Internet

ICANN.ORG